



109, rue Tête d'Or
CS 10363
69451 Lyon Cedex 06

ASSOCIATION SPORT DANS LA VILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

ASSOCIATION SPORT DANS LA VILLE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 15 QUAI DE LA GARE D'EAU 69009 Lyon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée générale de l'Association SPORT DANS LA VILLE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association SPORT DANS LA VILLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le tableau de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger dans l'annexe des comptes annuels qui constitue un changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note « Dispositions spécifiques relatives à l'appel à la générosité du public » de l'annexe. Cette note expose les modalités et hypothèses retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER).

Nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du CROD et du CER font l'objet d'une information appropriée et sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08 et ont été correctement appliquées.

- Nous nous sommes également assurés de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Lyon, le 13 juin 2024

Paul-Armel JUNNE

Associé

DocuSigned by:

004ECA0B346F40B...

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	878 910	455 115	423 795	574 523
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	22 391 381	8 539 756	13 851 625	13 428 464
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	104 733	34 466	70 267	77 897
	Autres immobilisations corporelles	1 432 712	901 771	530 940	376 478
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours	2 506 016		2 506 016	551 562
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	145 149		145 149	132 535	
	TOTAL (I)	27 458 902	9 931 109	17 527 792	15 141 459
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	(230)		(230)	113 520
	CREANCES (3)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 542 184	1 037	10 541 147	8 555 527	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	7 804 448	154 786	7 649 662	5 392 339	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	110		110	110	
DISPONIBILITES	3 322 052		3 322 052	3 491 275	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	258 579		258 579	150 176
	TOTAL (II)	21 927 143	155 824	21 771 320	17 702 948
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	49 386 045	10 086 933	39 299 112	32 844 407
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			81 130	67 699
	(3) dont à plus d'un an			14 020 816	4 345 299

Compte de Résultat ^{1/2}

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	350	310
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	78 115	34 758
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	803 276	596 107
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	5 029 761	6 044 259
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	440 246	261 928
	Mécénats	8 743 587	7 172 943
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	5 126 559	5 786 843
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	598 823	892 938
Utilisations des fonds dédiés	724 006	534 601	
Autres produits	59 118	14 924	
	Total des produits d'exploitation	21 603 841	21 339 613
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	13 933	13 613
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	6 628 893	6 023 304
	Aides financières	278 139	1 897 369
	Impôts, taxes et versements assimilés	853 600	735 955
	Salaires et traitements	7 111 460	5 812 909
	Charges sociales	2 848 856	2 434 504
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 804 270	1 790 003
	Dotation aux provisions	311 911	474 313
	Reports en fonds dédiés	2 119 057	2 476 668
Autres charges	10 018	3 917	
	Total des charges d'exploitation	21 980 137	21 662 556
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(376 296)	(322 942)

Compte de Résultat ^{2/2}

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(376 296)	(322 942)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	24 412	6 053
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	11 912	35 719
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		36 323	41 772
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change	32 077	268
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		32 077	268
RESULTAT FINANCIER		4 246	41 504
RESULTAT COURANT avant impôts		(372 050)	(281 438)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	21 567	40 125
	Sur opérations en capital	661 772	506 333
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	18 000	
	Total des produits exceptionnels	701 338	546 458
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	14 704	13 178
	Sur opérations en capital	139 520	51 497
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	154 224	64 674
RESULTAT EXCEPTIONNEL		547 115	481 783
Participation des salariés aux résultats		14 647	9 512
Impôts sur les bénéfices		23 439	11 234
TOTAL DES PRODUITS		22 341 503	21 927 843
TOTAL DES CHARGES		22 204 524	21 748 244
EXCEDENT ou DEFICIT		136 979	179 599
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		10 482	20 964
Prestations en nature		294 541	110 077
Bénévolat		154 184	169 524
TOTAL		459 207	300 565
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature		154 184	169 524
Mise à disposition gratuite de biens		194 811	105 397
Prestations		99 730	4 680
Personnel bénévole		10 482	20 964
TOTAL		459 207	300 565

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE



COGEP 

Règles et Méthodes Comptables

L'association « SPORT DANS LA VILLE », régie par la Loi du 1er juillet 1901, a pour objet de favoriser l'insertion des jeunes par le sport. Fort de 20 ans d'expérience elle est aujourd'hui la principale association dans ce domaine en France. L'ensemble des programmes mis en place par SPORT DANS LA VILLE permet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de 12 000 jeunes inscrits à l'association, en participant activement à leur progression et à leur développement personnel.

Afin de soutenir financièrement ces actions des activités lucratives de locations de salles et de terrains de sport sont adossées à la partie associative à but non lucratif.

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 39 299 122 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 136 978.56 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice écoulé l'association a poursuivi son développement avec l'avancée des travaux de son futur campus sportif en Ile de France ainsi que de l'agrandissement de son campus Lyonnais et de l'ouverture de cinq nouveaux terrains.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les modalités d'établissement des comptes des associations et fondations soumises à des obligations législatives ou réglementaires d'établissement de comptes annuels sont définies par le règlement de l'ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 modifié par le règl. ANC n° 2020-08 du 4 décembre 2020, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020. Il abroge et remplace le règlement du CRC n° 99-01 du 16 février 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts

Règles et Méthodes Comptables

historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants suivante :

- Immobilisations décomposables :

Les immobilisations liées à la construction du site Campus avaient été décomposées lors de la mise en activité en 2007.

Les immobilisations liées à la construction du site Campus Pro ont été décomposées de la même manière lors de la mise en activité le 17 septembre 2010 ainsi que lors du réaménagement du site début 2015.

Les immobilisations liées à la construction de l'extension du site Campus ont été décomposées de la même manière lors de la mise en activité le 5 juillet 2013.

Les immobilisations liées à la construction de l'Académie ont été décomposées de la même manière lors de la mise en activité le 1er juillet 2016. Cette opération de construction a donné lieu à la constatation d'une livraison à soi-même fin 2018. Le reversement de Tva de 27 955 € qui en a découlé est immobilisé et amorti sur la même durée que la construction.

Les immobilisations liées à la construction de l'extension du site Espace numérique ont été décomposées de la même manière lors de la mise en activité le 30 janvier 2019.

Les immobilisations liées à la construction du centre de vacances et de formation « Chabotte » ont été décomposées de la même manière lors de la mise en activité le 30 juin 2022.

Suite à un changement de destination de l'espace Stade Boucaud avec une affectation à des activités 100% lucratives à compter de septembre 2022 il a été calculé et obtenu un remboursement de TVA d'un montant de 139 104 € au cours de l'exercice. Ce reversement a été comptabilisé en déduction de la valeur brute des immobilisations et immobilisé sur la même durée que la construction.

Une demande de remboursement de TVA est également en cours à la clôture suite aux dépenses engagées dans le cadre de la construction du Campus Sportif IDF qui aura à son terme une activité

Règles et Méthodes Comptables

lucrative. N'étant pas en mesure à date d'appréhender la proportion des activités lucratives et suite à demande auprès de l'administration fiscale il a été décidé une récupération provisoire de 100% de la TVA déductible et d'une régularisation l'année de sa mise en service. La demande de remboursement en cours à la clôture des comptes 31 décembre 2023 s'élève à 231 896 €.

- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Agencements sur sol d'autrui :

A compter de janvier 2021 les dépenses d'agencements et réfections des terrains mis à disposition par les villes et utilisés pour la réalisation des programmes de l'association sont traitées en immobilisations avec un amortissement calculé selon la durée des conventions signées. En contrepartie les financements publics couvrant l'intégralité de ces dépenses sont comptabilisés en subventions d'exploitation et repris à hauteur des dotations aux amortissements comptabilisées. Il a également été effectué dans les comptes 2021 un retraitement des années 2018 et 2019.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite ; le montant des engagements sont évalués et indiqués dans l'annexe.

Provisions pour risques et charges et dépréciation de créances :

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes. Les risques identifiés à la clôture des comptes sont de remise en cause de la validité des dépenses engagées et subventionnées dans les projets et de conformité aux critères d'éligibilité.

Règles et Méthodes Comptables

Ces risques feraient l'objet d'une demande de remboursement en cas de contrôle.

Il a été décidé la règle de calcul suivante pour les subventions encaissées à la clôture :

- Subventions Fonds Social Européen « FSE » : Dotation provision pour risques à 50% de la somme perçue au cours de l'exercice et reprise de 5% par an
- Subventions publiques autres : Dotation provision pour risques à 10% de la somme perçue au cours de l'exercice et reprise intégrale lors de la fin de la période de contrôle

Il a été décidé la règle de calcul suivante pour les subventions non encaissées à la clôture :

- Subventions Fonds Social Européen « FSE » : Dotation provision pour dépréciation à 25% de la somme non encore encaissée
- Subventions publiques autres : Dotation provision pour dépréciation à 25% de la somme non encore encaissée

Rattachement des dons et subventions :

En conformité avec le règlement ANC 2018-06, article 141-2, les aides financières accordées sont comptabilisées à la date de leur octroi, c'est-à-dire lorsque la décision d'attribution est reçue pour les subventions publiques ou à date de signature de la convention pour le mécénat.

Il s'agit de fait d'un changement de méthode sur cet exercice qui fera l'objet d'un point détaillé dans le paragraphe « Changement de méthode d'évaluation et de présentation ».

Pour mémoire nous vous rappelons ci-dessous le mode de comptabilisation antérieur :

"Nous rappelons qu'ils ne sont reconnus en produits qu'à compter de leur date d'encaissement.

Par dérogation au principe énoncé ci-dessus, un traitement différencié est opéré lorsque le don concerné fait l'objet d'un engagement préalable et définitif du donateur ou qu'il se rattache à une manifestation réalisée durant l'exercice, il est rattaché à l'exercice selon le principe du rattachement des produits aux charges."

Durée de reprise des subventions d'équipement :

Les subventions d'équipement ayant uniquement vocation à financer les projets Campus, Campus Pro, Extension Campus, Académie, Espace Numérique, Logiciel Axopen, Apprentibus Paris, Véhicule HDF, Terrains de sport et centre de vacances et formations Chabotte pour les jeunes sont reprises en résultat à hauteur des dotations aux amortissements constatées au titre des actifs Campus, Campus Pro, Extension Campus, Académie, Espace Numérique, Logiciel Axopen, Apprentibus Paris, Véhicule HDF, Terrains pour les jeunes et centre de vacances et formations Chabotte.

Collecte de la taxe apprentissage :

Les sommes perçues sont traitées en concours publics.

Règles et Méthodes Comptables

Participation aux salariés :

Suite au franchissement du seuil d'emploi d'au moins 50 salariés par mois au cours des 5 dernières années, il a été mis en place à compter du 1^{er} janvier 2018 un accord de participation. La formule de calcul fixée par la loi a été retenue. Au titre de l'exercice clos au 31/12/2023 la participation aux salariés s'élève à 14 647.31 €.

Don au Fonds de Dotation SPORT DANS LA VILLE :

Absence de don auprès du Fonds de Dotation SPORT DANS LA VILLE sur cet exercice.

Evaluation des contributions volontaires en nature :

Les contributions volontaires en nature ont fait l'objet d'une comptabilisation au 31 décembre 2023.

Les temps passés par les dirigeants bénévoles et salariés mis à disposition sont pris en compte dans la rubrique « Autres charges » et les terrains ou gymnases mis à disposition par les communes dans la rubrique « Frais de fonctionnement ». La méthode de calcul retenue est fonction de la réalité économique de la prestation ou du service rendu.

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Marques, procédés	878 910	455 115	423 795	de 1 à 5 ans
Constr. s/sol d'autrui	10 553 292	1 798 488	8 754 804	de 15 à 40 ans
Agenc.const.sol autrui	7 404 661	4 414 391	2 990 270	de 5 à 40 ans
Terrains	4 433 428	2 326 878	2 106 550	Durée convention
Materiel evenementiel	104 733	34 466	70 267	de 2 à 8 ans
Materiel de transport	410 830	219 123	191 707	de 3 à 8 ans
Materiel de bureau	59 062	56 523	2 539	de 3 à 5 ans
Materiel informatique	594 113	462 047	132 066	de 3 à 7 ans
Mobilier	368 706	164 078	204 628	de 3 à 5 ans
Immos en cours – Campus Idf	1 311 601	0	1 311 601	Non amortiss.
Immos en cours Bât 4	60 720	0	60 720	Non amortiss.
Immos en cours locaux St Et.	297 133	0	297 133	Non amortiss.
Immos en cours containers	380 282	0	380 282	Non amortiss.
Immos en cours terrains HDF	293 132	0	293 132	Non amortiss.
Immos en cours terrains PACA	163 148	0	163 148	Non amortiss.
Dépôt garantie court terme	81 130	0	81 130	Non amortiss.
Cautions long terme	64 019	0	64 019	Non amortiss.
TOTAL	27 458 902	9 931 109	14 527 793	

Règles et Méthodes Comptables

Traitement des aides financières

- Les aides financières subventions publiques sont comptabilisées en produit via le compte 44170000 « subventions d'exploitation » dès réception de la décision d'attribution. En fin d'exercice, en fonction de la durée de la convention, il est comptabilisé au besoin un produit constaté d'avance via le compte 48700000 « produits constatés d'avance » afin de ne laisser en produit que la partie correspondante à l'exercice concerné.

- Les aides financières mécénats sont comptabilisées en produit via le compte 41810100 « mécénat produits à recevoir » dès réception de la décision d'attribution. En fin d'exercice, en fonction de la durée de la convention, il est comptabilisé au besoin un produit constaté d'avance via le compte 48700000 « produits constatés d'avance » afin de ne laisser en produit que la partie correspondante à l'exercice concerné.

Comptabilisation des financements des investissements

Le classement en tant que subventions d'investissements est limité aux subventions publiques. Les financements privés que sont les contributions financières ou mécénat finançant une immobilisation sont quant à eux suivis dans les fonds dédiés. La reprise des fonds dédiés est réalisée en lien avec l'amortissement de l'immobilisation financée.

Distinction Mécénat, dons manuels et contributions financières dans le compte de résultat

La distinction est aujourd'hui réalisée selon l'origine des fonds, déterminant la classification des dons dans les comptes de mécénat et de dons manuels, ou de contributions financières. A cet effet, les produits ont été affectés selon l'origine des fonds.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La construction du campus sportif IDF a débuté en 2023, avec une date de livraison prévue à l'été 2024.

Le montant prévisionnel de dépenses est de 6.4M€ TTC avec un prévisionnel de ressources équivalent.

Le bâtiment aura une partie d'activité lucrative sur le modèle de celui de Vaise à Lyon, ce qui pourra permettre de récupérer une partie de la TVA sur les coûts de construction.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	930 414		24 204		75 708	878 910
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	930 414		24 204		75 708	878 910
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui	10 516 961		175 435	139 104		10 553 292
instal. agencement	10 076 969		1 575 893	(218 729)	33 502	11 838 089
Instal technique, matériel outillage industriels	127 995		11 091		34 353	104 733
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	282 386		173 000		44 556	410 830
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 288 516		218 436		485 070	1 021 882
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours	551 562		2 173 183	218 729		2 506 016
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 844 389		4 327 038	139 104	597 481	26 434 842
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	132 535		30 439		17 825	145 149
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	132 535		30 439		17 825	145 149
TOTAL	23 907 338		4 381 682	139 104	691 014	27 458 902

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	355 891	99 225		455 115
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	355 891	99 225		455 115
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	1 486 047	312 441		1 798 488
	instal. agencement aménagement	5 679 419	1 095 351	33 502	6 741 268
	Instal technique, matériel outillage industriels	50 098	18 721	34 353	34 466
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	189 071	40 459	10 407	219 123
	Matériel de bureau, mobilier	1 005 354	162 365	485 070	682 648
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 409 988	1 629 337	563 331	9 475 994	
TOTAL		8 765 879	1 728 562	563 331	9 931 109

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux usagers				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	1 303 493	311 911	243 771	1 371 633	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 303 493	311 911	243 771	1 371 633
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes usagers (familles, élèves)	1 037			1 037
	Autres	487 764		332 977	154 786
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		488 801		332 977	155 824
TOTAL GENERAL		1 792 294	311 911	576 748	1 527 457
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		311 911	558 748	18 000
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires	1 486 465		1 486 465	
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	1 235 186	1 666 064		2 901 250
Autres réserves				
Report à nouveau	(355)			(355)
Résultat de l'exercice	179 599	136 979	179 599	136 979
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	4 371 386	994 350	503 456	4 862 280
Provisions réglementées				
TOTAL	7 272 281	2 797 393	2 169 520	7 900 154

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
FONDS DEDIES S/CONTRIBUTIONS FINANCIERES	5 827 159	522 063	1 443 000	6 748 097
FONDS DEDIES S/RESSOURCES GP DONS	46 397	2 355	200 450	244 492
FONDS DEDIES S/RESSOURCES GP MECENATS	1 878 452	199 588	475 607	2 154 471
TOTAL	7 752 008	724 006	2 119 057	9 147 059

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	145 149	81 130	64 019
	Clients douteux ou litigieux	1 245		1 245
	Autres créances clients	10 540 939	1 888 852	8 652 087
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 528	2 528	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 789	72 789	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	249 085	249 085	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	7 297 407	1 929 923	5 367 484
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	182 639	182 639	
	Charges constatées d'avance	258 579	258 579	
TOTAL DES CREANCES		18 750 360	4 665 525	14 084 835
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 356 648	2 356 648		
	Personnel et comptes rattachés	644 631	644 631		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	913 000	913 000		
	Impôts sur les bénéfices	23 439	23 439		
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 409	4 409		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	73 913	73 913		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	65 169	65 169		
	Groupe et associés				
	Autres dettes	32 454	32 454		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	16 766 602	2 763 369	14 003 233		
TOTAL DES DETTES		20 880 265	6 877 032	14 003 233	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits et Charges exceptionnels

31/12/2023

Total des produits exceptionnels		701 338
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		21 567
PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	21 567	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		661 772
PRODUITS CESSIONS ELEMENTS D'ACTIFS	35 100	
QP RESULTAT INVEST CAMPUS	19 111	
QP RESULTAT INVEST CAMPUS PRO	55 840	
QP RESULTAT INVEST EXTENSION C	61 357	
QP RESULTAT INVEST ACADEMIE	8 574	
QP RESULTAT INVEST CAMPUS ESP	8 779	
QP RESULTAT INVEST CHABOTTE	118 982	
QP RESULTAT INVEST TERRAINS AURA	127 323	
QP RESULTAT INVEST TERRAINS HDF	95 817	
QP RESULTAT INVEST TERRAINS IDF	7 672	
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	105 738	
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	17 478	
Reprises sur provisions et transferts de charges		18 000
REPRIS.S/PROV.RISQUES CHARGES	18 000	
Total des charges exceptionnelles		154 224
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		14 704
CHARGES EXCEP.AMENDES FISCALES	68	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 886	
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEU	2 750	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		139 520
VNC IMMOBILISATIONS CORPORELS	34 150	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	105 370	
Résultat exceptionnel		547 115

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		258 579	258 579
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		258 579

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		16 766 602	16 766 602
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			16 766 602

Les produits constatés d'avance concernent les engagements financiers des partenaires pris à l'égard de l'association SPORT DANS LA VILLE, qui seront versés sur les 5 années à venir.

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger

31/12/2023

Etat du contributeur	Date	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou ind.	Mode de paiement	Montant ou valorisation
ALLEMAGNE	11/12/2023	Autre personne morale	Ressource de mécénat	Direct	Virement bancaire	500
AUTRICHE	30/11/2023	Autre personne morale	Ressource de mécénat	Direct	Virement bancaire	600
BELGIQUE			Cf. Détail3 de l'Etat du contributeur		AUTRICHE	600
BERMUDES	13/10/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	26 000
HONGRIE	14/12/2023	Autre personne morale	Ressource de mécénat	Direct	Virement bancaire	2 024
ITALIE			Cf. Détail6 de l'Etat du contributeur		HONGRIE	2 024
SUISSE	08/12/2023 12/06/2023	Autre personne morale Autre personne morale	Contribution financière Contribution financière	Direct Direct	Virement bancaire Virement bancaire	21 300 100 000 44 750 144 750
ROYAUME-UNI			Cf. Détail8 de l'Etat du contributeur		SUISSE	
ETATS-UNIS D'AMERIQUE			Cf. Détail9 de l'Etat du contributeur		ROYAUME-UNI	848 217
LUXEMBOURG	28/09/2023	Personne physique	Don	Direct	ETATS-UNIS D'AMERIQUE Virement bancaire	894 926 100 000
					LUXEMBOURG	100 000

Détail3-Avantages/ressources de l'Etat du contributeur BELGIQUE au 31/12/2023

Etat du contributeur	Date	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou ind.	Mode de paiement	Montant ou valorisation
BELGIQUE	18/01/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Indirect	Virement bancaire	35 000
BELGIQUE	03/07/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Indirect	Virement bancaire	10 000
BELGIQUE	12/09/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Indirect	Virement bancaire	10 000
BELGIQUE	11/10/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Indirect	Virement bancaire	10 000
BELGIQUE	17/11/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Indirect	Virement bancaire	10 000
BELGIQUE	18/08/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Indirect	Virement bancaire	6 000
BELGIQUE	10/11/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	200 000
Totalisation						281 000

Détail6-Avantages/ressources de l'Etat du contributeur ITALIE

au 31/12/2023

Etat du contributeur	Date	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou ind.	Mode de paiement	Montant ou valorisation
ITALIE	18/12/2023	Autre personne morale	Ressource de mécénat	Direct	Virement bancaire	300
ITALIE	11/09/2023	Autre personne morale	Ressource de mécénat	Direct	Virement bancaire	20 000
ITALIE	27/12/2023	Autre personne morale	Ressource de mécénat	Direct	Virement bancaire	1 000
Totalisation						21 300

Détail8-Avantages/ressources de l'Etat du contributeur UK au 31/12/2023

Etat du contributeur	Date	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou ind.	Mode de paiement	Montant ou valorisation
ROYAUME-UNI	03/01/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	94
ROYAUME-UNI	03/01/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	13
ROYAUME-UNI	04/01/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	22
ROYAUME-UNI	05/04/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	91
ROYAUME-UNI	27/04/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	267
ROYAUME-UNI	10/05/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	1 587
ROYAUME-UNI	05/06/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	1
ROYAUME-UNI	05/07/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	1
ROYAUME-UNI	01/08/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	5 000
ROYAUME-UNI	02/08/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	53
ROYAUME-UNI	05/09/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	1
ROYAUME-UNI	15/09/2023	Autre personne morale	Ressource de mécénat	Direct	Virement bancaire	30 000
ROYAUME-UNI	03/11/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	48
ROYAUME-UNI	24/11/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	423
ROYAUME-UNI	02/12/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	23
ROYAUME-UNI	22/12/2023	Autre personne morale	Ressource de mécénat	Direct	Virement bancaire	10 000
ROYAUME-UNI	27/12/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	276
ROYAUME-UNI	04/10/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	1
ROYAUME-UNI	22/02/2023	Autre personne morale	Ressource de mécénat	Direct	Virement bancaire	16 731
ROYAUME-UNI	13/03/2023	Personne physique	Don	Direct	Virement bancaire	50 000
ROYAUME-UNI	14/06/2023	Personne physique	Don	Direct	Virement bancaire	6 350
ROYAUME-UNI	26/07/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Indirect	Virement bancaire	627 038
ROYAUME-UNI	01/08/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	39 759
ROYAUME-UNI	06/09/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	38 997
ROYAUME-UNI	18/09/2023	Personne physique	Don	Direct	Virement bancaire	9 000
ROYAUME-UNI	08/12/2023	Autre personne morale	Ressource de mécénat	Direct	Virement bancaire	10 000
ROYAUME-UNI	29/11/2023	Personne physique	Don	Direct	Virement bancaire	1
ROYAUME-UNI	30/11/2023	Personne physique	Don	Direct	Virement bancaire	2 000
ROYAUME-UNI	08/12/2023	Personne physique	Don	Direct	Virement bancaire	440

Détail8-Avantages/ressources de l'Etat du contributeur UK au31/12/2023

Totalisation

848 217

Détail9-Avantages/ressources de l'Etat du contributeur USA au 31/12/2023

Etat du contributeur	Date	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou ind.	Mode de paiement	Montant ou valorisation
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	23/01/2023	Autre personne morale	Ressource de mécénat	Indirect	Virement bancaire	229 970
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	24/04/2023	Autre personne morale	Ressource de mécénat	Indirect	Virement bancaire	178 423
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	24/04/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Indirect	Virement bancaire	1 322
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	24/04/2023	Personne physique	Don	Indirect	Virement bancaire	8 843
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	31/05/2023	Autre personne morale	Ressource de mécénat	Direct	Virement bancaire	1 390
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	24/07/2023	Autre personne morale	Ressource de mécénat	Indirect	Virement bancaire	29 609
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	24/07/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Indirect	Virement bancaire	3 198
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	24/07/2023	Personne physique	Don	Indirect	Virement bancaire	1 153
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	26/10/2023	Autre personne morale	Ressource de mécénat	Direct	Virement bancaire	1 927
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	15/12/2023	Autre personne morale	Ressource de mécénat	Indirect	Virement bancaire	182 393
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	15/12/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Indirect	Virement bancaire	13 683
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	15/12/2023	Personne physique	Don	Indirect	Virement bancaire	5 550
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	15/12/2023	Autre personne morale	Ressource de mécénat	Indirect	Virement bancaire	9 502
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	19/12/2023	Autre personne morale	Ressource de mécénat	Indirect	Virement bancaire	15 779
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	26/12/2023	Autre personne morale	Ressource de mécénat	Indirect	Virement bancaire	23 043
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	31/05/2023	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	188 694
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	15/12/2023	Personne physique	Don	Indirect	Virement bancaire	447
Totalisation						894 926

Autres informations

AUTRES INFORMATION RELATIVES AU BILAN

AUTRES INFORMATION RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

Afin d'éclairer le lecteur, nous synthétisons dans le tableau ci-dessous la **répartition des produits d'exploitation perçus par nature** :

Nature des produits d'exploitation en euros	2023	2022
Recettes issues d'opérations lucratives accessoires	803 276	596 1007
Participation des familles utilisatrices	78 115	34 758
Redevance d'occupation	0	0
Subventions d'exploitation (Bailleurs publics)	4 148 023	4 993 390
Dons manuels perçus des particuliers	440 246	261 929
Mécénat entreprise	8 743 587	7 172 943
Collecte de la taxe d'apprentissage	881 737	1 050 869
Contributions financières autres organismes	5 126 559	5 786 843
Contributions financières générosité reçues	40 000	10 000
Cotisations	350	310
Utilisation des fonds dédiés	724 006	534 601
Autres produits d'exploitation	617 941	897 863
TOTAL	21 603 841	21 339 613

L'évaluation des contributions volontaires en nature est présentée ci-dessous :

Evaluation des contributions volontaires en nature en euros	2023	2022
Contributions volontaires aux missions sociales	416 915	289 219
Contributions volontaires à la recherche de fonds	37 050	864
Contributions volontaires au fonctionnement	5 241	10 482
TOTAL	459 206	300 565

Produits et charges financiers :

Les produits et charges financiers sont liés principalement à des opérations de placement de trésorerie.

Autres informations

Un placement VMP est souscrit dans les comptes avec une plus value latente à la clôture de 14.81 €.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 20 de la Loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relatif au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous précisons que la rémunération et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants s'élève à 351 736 euros au titre de l'exercice.

Membres des organes d'administration

Les membres des organes d'administration n'ont bénéficié d'aucune avance, crédit, engagement, ni rémunération au titre de l'exercice.

Cotisations des membres

Les membres de l'association sont redevables d'une cotisation annuelle fixée à la somme de 10 €, cette cotisation est appelée lors de l'assemblée générale tenue courant juin de chaque année. Le fait générateur dans les comptes de cette cotisation est l'appel de cotisations effectué chaque année.

Effectif moyen

En vertu de l'article R 123-200 du Code de Commerce, nous vous présentons le tableau du nombre moyen de salariés permanents au titre de l'exercice.

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	66
Employés Etam Apprenti	112
TOTAL	178

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Clients usagers	171 460
Mécénats	10 288 305
Subventions/financements & investissements	7 297 407
Autres produits à recevoir	165 952
TOTAL	17 923 124

Autres informations

Concours publics et subventions octroyées

	Union Européenne	Etat	Collectivités territoriales	Total
Concours publics		881 737		881 737
Subventions d'exploitation	86 316	2 438 496	1 623 212	4 148 024
Subventions d'investissement		753 602	247 764	1 001 366
Total	86 316	4 073 835	1 870 976	6 031 127

Autres informations complémentaires

Bail emphytéotique avec la Ville de Lyon

En vertu d'un bail emphytéotique signé pour une durée de 40 ans, le terrain sur lequel l'association a construit le site Campus est mis à disposition moyennant un loyer s'élevant à 16 000 euros par an.

Un second bail emphytéotique complémentaire a été signé en janvier 2012 pour le terrain sur lequel l'association a réalisé l'extension de son site. Ce bail d'une durée de 34 ans a le même terme que le premier bail. Le loyer s'élève à 40 000 euros par an.

Au terme de ces baux, le bailleur devient propriétaire des bâtiments.

Convention de mise à disposition de locaux à usage de bureaux avec le FONDS DE DOTATION SPORT DANS LA VILLE

Il a été conclu en date du 18 juillet 2022 une convention de mise à disposition de locaux à usage de bureaux avec le FONDS DE DOTATION SPORT DANS LA VILLE pour les locaux situés à Croix (59170). Cette mise à disposition est consentie et acceptée sans limitation de durée sauf résiliation par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis d'un mois. Cette convention est conclue pour l'euro symbolique.

Convention de mécénat de prestation de service

Il a été conclu en date du 24 juin 2022 une convention entre l'association Sport dans la Ville et le Fonds de dotation dans laquelle l'association s'engage à fournir un ensemble de savoir-faire et de services tels que :

- La gestion comptable, financière, juridique, et sociale du Bénéficiaire,
- La gestion de manifestations événementielles organisées par le Bénéficiaire,
- Des levées de fonds par la construction de partenariats dédiés aux différents

Autres informations

projets du Bénéficiaire.

Convention de sous-occupation du site de Chabotte

Il a été conclu en date du 24 juin 2022 une convention entre l'association Sport dans la Ville et l'association Sport dans la Ville Vacances et Formation dans laquelle la première permet l'occupation et la gestion du site de Chabotte à l'association Sport dans la Ville Vacances et Formation.

Convention de mécénat de prestation de service et de mécénat financier

Pour rappel il a été conclu en date du 15 décembre 2022 une convention entre l'association Sport dans la Ville et l'association Sport dans la Ville Vacances et Formation dans laquelle la première s'engage à fournir un ensemble de savoir-faire et de services tels que :

- La préparation et l'organisation des séjours au Domaine de Chabotte, pour les jeunes inscrits dans les différents programmes de Sport dans la Ville.
- L'organisation et la gestion de manifestations événementielles organisées par le Bénéficiaire
- Certaines levées de fonds par la construction de partenariats dédiés aux différents projets du Bénéficiaire

L'Association a versé la somme globale de 450 000 euros par virement bancaire sur le compte de la Bénéficiaire selon les modalités suivantes :

- Au titre de l'année 2022 : 250 000 euros
- Au titre de l'année 2023 : 200 000 euros

Un soutien complémentaire est prévu pour 2024 d'un montant de 200 000 euros.

Engagements en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite résultent de la convention collective applicable à l'association.

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite.

Le montant des engagements s'élève à la clôture de l'exercice à 273 749 €.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur :

- le salaire en fin de carrière
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective

Autres informations

- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 64 ans pour les catégories Employés et Cadres
- le taux de rotation du personnel : 5% dégressif jusqu'à 50 ans pour les catégories Employés et Cadres
- le taux moyen d'augmentation des salaires : 2% pour les catégories Employés et Cadres
- le taux d'actualisation retenu : 3.17%
- le taux moyen des charges sociales : 40% pour la catégorie Employés et 45% pour la catégorie Cadres

Régime fiscal de l'association

L'association comprenant un secteur distinct lucratif accessoire, a mis en œuvre une procédure de suivi analytique afin de répondre aux obligations de présentation d'une liasse fiscale et de suivi des divers impôts et taxes dont elle a la charge.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes pris en charge au titre de l'exercice s'élèvent à 24 000 euros TTC.

Autres informations

Annexes (suite)

DISPOSITIONS SPECIFIQUES RELATIVES A L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

Méthodes d'élaboration du CROD (et du CER)

Par application du nouveau règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 qui fixe la réglementation comptable applicable aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non-lucratif, les associations et fondations relevant des articles 3 et 4 de la loi N° 91-772 du 7 août 1991 incluent dans l'annexe de leurs comptes annuels une sous-section qui comporte les états suivants :

- Un compte de résultat par origine et destination (CROD)
- Un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)
- Les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) intègre l'ensemble des emplois et des ressources engagées par l'association.

Les ressources (produits) sont classées suivant cinq rubriques principales : les produits liés à la générosité du public, les produits non liés à la générosité du public, les subventions et autres concours publics, les reprises de provision et l'utilisation des fonds dédiés antérieurs.

Pour mémoire les missions sociales de l'association se déclinent autour de 6 axes principaux :

- Sport et pédagogie ;
- Séjours et expériences internationales ;
- Réussite dans la ville ;
- L dans la ville ;
- Job dans la ville ;
- Entrepreneurs dans la ville.

Les emplois (charges) sont classés suivant six rubriques principales : dépenses de missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, impôt sur les bénéfiques, dotations aux provisions et dépréciations et reports en fonds dédiés de l'exercice.

Issu du CROD, le Compte d'Emploi Annuel des Ressources collectées auprès du public (CER) précise l'origine des ressources collectées auprès du public, et leur emploi sur l'exercice par l'association.

Autres informations

Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER)

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement n° 2018-06 de l'ANC.

Il fait état des ressources et emplois N et N-1 uniquement liés à la générosité du public, et permet de déterminer ainsi à la fin de chaque exercice un excédent ou déficit de la générosité du public.

L'affectation des ressources collectées auprès du public est rendue possible grâce au fléchage des ressources mis en place par l'association tant au regard de leur nature que de leur affectation ou non à la générosité du public :

La méthode d'affectation des produits aux charges qu'elles correspondent aux missions sociales, aux frais de recherche de fonds est la suivante :

- 1° : Contributions financières sans contrepartie affectées à un projet ;
- 2° : Subventions et autres concours publics affectés à un projet ;
- 3° : Dons legs et mécénats affectés à un projet ;
- 4° : Autres produits liés à la générosité du public ;
- 5° : Utilisation des fonds dédiés issus de la générosité du public ;
- 6° : Utilisation des fonds dédiés non issus de la générosité du public.

Sur le solde affectation des produits non fléchés suivant le même ordre d'imputation.

Ainsi, le total des ressources provenant de la générosité du public s'élève à 9 260 507 Euros en 2023 contre 7 486 953 Euros en 2022 auxquelles il convient d'ajouter l'utilisation de fonds dédiés antérieurs pour 206 901 Euros en 2023 contre 157 511 Euros en 2022.

Ces ressources ont été consommées à hauteur de 8 791 350 Euros au titre de l'exercice, un report en fonds dédiés étant d'autre part constaté pour 676 057 Euros.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX RESSOURCES

Le total des ressources de l'exercice s'élève à 22 341 503 Euros avec un affichage dans le CROD à 22 307 353 Euros suite aux traitements spécifiques des cessions d'immobilisations dont la charge de valeur net comptable est portée en moins des produits. (lignes "autres produits non liés à la générosité du public")

Autres informations

Les produits liés à la générosité du public

D'un montant global de 9 260 507 Euros, ils sont principalement issus d'actions de mécénat avec conventions auprès d'entreprises ou de fondations d'entreprises (8 743 587 Euros) et de dons de particuliers (440 246 Euros) à l'exclusion de tous legs ou donations et assurance vie.

Les produits non liés à la générosité du public

D'un montant global de 6 212 876 Euros, ils sont principalement issus de :

- Contributions financières sans contrepartie pour 5 126 559 Euros intégrant les financements en provenance de fondations, fondations d'entreprises ou fonds de dotation affectés aux différentes missions de l'association.
- Autres produits pour 1 086 317 Euros qui intègrent pour 803 276 Euros les produits issus des activités lucratives de l'association, le solde étant constitué par d'autres produits de gestion.

Subventions et autres concours publics

D'un montant global de 5 533 216 Euros ; elles sont principalement composées de :

- Subventions et aides publiques pour 4 148 023 Euros accordées par l'Etat, la Communauté Européenne et les collectivités publiques au titre d'implantations ou d'actions conduites dans le cadre de nos « Missions sociales » sur le territoire national ;
- Produits issus de la collecte auprès des entreprises du versement libératoire de « Taxe d'apprentissage » pour 881 737 Euros.
- La quote-part des subventions d'investissement reprises au titre de l'exercice pour 503 456 Euros, en précisant que le rythme de reprise est calqué sur la durée des plans d'amortissement des actifs financés.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX EMPLOIS

Le total des emplois de l'exercice s'élève à 22 204 524 Euros avec un affichage dans le CROD à 22 170 374 Euros suite aux traitements spécifiques des cessions d'immobilisations dont la charge de valeur net comptable est portée en moins des produits. (lignes "autres produits non liés à la générosité du public")

Autres informations

Affectation des coûts directs

Les coûts directs imputés sur chacune des rubriques composant le CROD sont issus essentiellement de la comptabilité analytique qui permet un rattachement direct des charges par rubrique budgétaire (ou centre de coûts).

Affectation des coûts relatifs au personnel

Chaque rubrique du CROD intègre également les coûts des rémunérations des personnels et de la Direction ainsi que leurs frais. Ceux-ci sont ventilés par activité, sur la base des coûts extraits du logiciel de paie, en fonction du temps dédié, estimé suivant le profil de poste.

Affectation des coûts indirects

Les coûts indirects sont principalement liés à l'occupation des bâtiments, à l'utilisation de véhicules, aux coûts informatiques et de télécommunication et aux fournitures et consommables.

L'ensemble de ces frais est réparti entre les différentes activités mises en œuvre par l'association (missions sociales, recherche des fonds et fonctionnement général), par application de clés de répartition, fonction du temps dédié par le personnel à chacune d'entre elles.

Les missions sociales

D'un total de 16 162 743 Euros lui sont rattachés l'ensemble des coûts engagés sur les missions, telles que définies à l'article 4 des statuts.

Elles sont conduites directement par l'association à hauteur de 15 884 604 Euros, le solde de 278 139 Euros faisant l'objet de versements à différents organismes agissant en France et plus particulièrement à :

- Association SDLV Vacances et Formation pour 200 000 Euros dans le cadre du financement de camps d'été qui se sont déroulés sur le Domaine de Chabotte.

Les frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds se décomposent en frais d'appel à la générosité du public et en frais de recherche d'autres ressources.

Autres informations

Les frais d'appel à la générosité du public d'un montant de de 1 472 034 Euros sont constitués par des frais de communication et d'évènements pour 923 593 Euros et des frais de siège pour 548 441 Euros.

Les frais de recherche d'autres ressources d'un montant de 1 467 017 Euros sont constitués par des frais de communication et d'évènements pour 514 741 Euros et des frais de siège pour 952 276 Euros.

Les frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 614 174 Euros. Ils intègrent une quote-part des coûts des services généraux non imputés aux autres postes de charges tels que la gestion du système d'information, la comptabilité, la trésorerie, la gestion du personnel du siège, la gestion des locaux et des équipements et des coûts de la direction générale.

L'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés, correspondant aux activités accessoires lucratives de l'association, est identifié distinctement pour 23 439 Euros.

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022		2023	2022
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	Poids %	Poids %
PRODUITS PAR ORIGINE						
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	9 260 507	9 260 507	7 486 953	7 486 953	42%	34%
1.1 Cotisations sans contrepartie	350	350	310	310		
1.2 Dons, legs et mécénat	9 183 833	9 183 833	7 434 871	7 434 871		
- Dons manuels	440 246	440 246	261 928	261 928		
- Legs, donations et assurances-vie	0	0	0	0		
- Mécénat	8 743 587	8 743 587	7 172 943	7 172 943		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	76 323	76 323	51 772	51 772		
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	6 212 876		6 565 707		28%	30%
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0			
2.2 Parrainage des entreprises	0		0			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	5 126 559		5 786 843			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 086 317		778 863			
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	5 533 216		6 524 929		25%	30%
Total Ressources de l'exercice	21 006 599	9 260 507	20 577 589	7 486 953		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	576 748		815 653		3%	4%
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	724 006	206 901	534 601	157 511		2%
TOTAL PRODUITS	22 307 353	9 467 407	21 927 843,12	7 644 464	100%	100%
CHARGES PAR DESTINATION						
1 - MISSIONS SOCIALES	16 162 743	7 265 115	15 055 639	5 034 739	82%	82%
1.1 Réalisées en France	16 162 743	7 265 115	15 055 639	5 034 739	82%	82%
- Actions réalisées par l'organisme	15 884 604	7 114 104	13 158 269	3 137 370	80%	71%
- Versements à un organisme central ou à d'autres org	278 139	151 011	1 897 369	1 897 369	1%	10%
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	0	0		
- Actions réalisées par l'organisme	0		0			
- Versements à un organisme central ou à d'autres org	0		0			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 939 051	1 525 675	2 694 124	1 921 876	15%	15%
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 472 034	205 824	1 608 682	840 691	7%	9%
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 467 017	1 319 851	1 085 441	1 081 185	7%	6%
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	614 174	560	673 170	57 700	3%	4%
4 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	23 439	0	11 234	0	0%	0%
Total Emplois de l'exercice	19 739 406	8 791 350	18 434 166	7 014 315	100%	100%
5 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	311 911	0	837 410	0		
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	2 119 057	676 057	2 476 668	450 550		
TOTAL CHARGES	22 170 374	9 467 407	21 748 244	7 464 865		
EXCEDENT	136 978	0	179 599	179 599		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2023		2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	269 672	269 672	123 204	123 204
Bénévolat	10 482	10 482	20 964	20 964
Prestations en nature	99 128	99 128	10 737	10 737
Dons en nature	160 062	160 062	91 503	91 503
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	105 065		99 340	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	84 469		78 021	
Prestations en nature				
Dons en nature	84 469		78 021	
TOTAL	459 206	269 672	300 565	123 204
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	416 915	227 381	289 219	111 858
Réalisées en France	416 915	227 381	289 219	111 858
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	37 050	37 050	864	864
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	5 241	5 241	10 482	10 482
TOTAL	459 206	269 672	300 565	123 204

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC
(LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION		EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	RESSOURCES PAR ORIGINE		EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE				RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1- MISSIONS SOCIALES		7 265 115	5 034 739	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		9 260 507	7 486 953
1.1 Réalisées en France		7 265 115	5 034 739	1.1 Cotisations sans contrepartie		350	310
- Actions réalisées par l'organisme		7 114 104	3 137 370	1.2 Dons, legs et mécénats		9 183 833	7 434 871
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		151 011	1 897 369	- Dons manuels		440 246	261 928
1.2 Réalisées à l'étranger		0	0	0 - Legs, donations et assurances-vie		0	0
- Actions réalisées par l'organisme		0	0	0 - Mécénats		8 743 587	7 172 943
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		0	0	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		76 323	51 772
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		1 525 675	1 921 876				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		205 824	840 691				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		1 319 851	1 081 185				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		560	57 700				
TOTAL DES EMPLOIS		8 791 350	7 014 315	TOTAL DES RESSOURCES		9 260 507	7 486 953
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		0	0	0 2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		0	0
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		676 057	450 550	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		0	0
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		0	179 599	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		206 901	157 511
TOTAL		9 467 407	7 644 464	TOTAL		9 467 407	7 644 464
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)			
(+ Excedent ou (-) insuffisance de la générosité du public				0		1 321 398	
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice :				416 084		930 294	
(-) Investissements liés à la générosité du public de l'exercice				747 488		182 723	
(+ désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice				1 084 830		753 427	
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE 2023		EXERCICE 2022		EXERCICE 2023	
EMPLOIS DE L'EXERCICE							
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		227 381	111 858	RESSOURCES DE L'EXERCICE			
Réalisées en France		227 381	111 858	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
Réalisées à l'étranger		0	0	Bénévolat		20 964	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		37 050	864	0 Prestations en nature		10 482	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		5241	10482	Dons en nature		99 128	
TOTAL		269 672	123 204	TOTAL		160 062	
						91 503	

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	1 821 864	1 528 825
(-) Utilisation	206 901	157 511
(+) Report	676 057	450 550
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	2 291 021	1 821 864